



**Conférence Extraordinaire des Ministres de la CEEAC et de la  
Communauté de l'Afrique de l'Est sur l'accélération de  
l'opérationnalisation de la Commission du Bassin du Congo;  
le Fond bleu pour le Bassin du Congo et l'adoption de la position  
commune face à la COP 23**

**Déclaration de Brazzaville sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission  
pour le Bassin du Congo, du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo  
Brazzaville, 5 octobre 2017**

Nous, Ministres africains de l'environnement, de l'économie et des finances, et les Représentants des Communautés Économiques Régionales,

Réunis à Brazzaville le 5 Octobre 2017, à l'occasion de la Conférence Extraordinaire des Ministres de l'environnement, de l'économie et des finances de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission pour le Bassin du Congo, du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo;

Rappelant la Déclaration faite par les Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains réunis à Marrakech, le 16 novembre 2016 lors du 1<sup>er</sup> Sommet Africain de l'Action en faveur de la co-émergence de l'Afrique, en marge de la 22<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP Conférence des parties CdP22), dans laquelle il a été décidé de la création de trois commissions dédiées à la région du Sahel, à la région du Bassin du Congo et aux Etats Insulaires ;

Rappelant le Communiqué final du 28<sup>e</sup> Sommet des Chefs d'Etat-de l'Union Africaine tenu les 30 et 31 janvier 2017 à Addis Abeba en Ethiopie, dans lequel a été entérinée la décision portant création de ces trois commissions ;

Rappelant la Déclaration des Ministres Africains de l'environnement et de l'économie sur la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, matérialisée par la signature, le 9 mars 2017 à Oyo en République du Congo, d'un Mémoire d'entente entre la République d'Angola, la République du Burundi, la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République Gabonaise, la République de Guinée Equatoriale, le Royaume du Maroc, la République du Rwanda, la République du Tchad, la République Unie de Tanzanie et la République de Zambie;

Soulignant que ces pays sont en majorité des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est, qui font partie des Huit Communautés Economiques Régionales (CER) de l'Union Africaine ;

Rappelant que le Royaume du Maroc est signataire du Mémoire d'entente d'Oyo ;

Rappelant la résolution prise par les Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains de consolider leurs engagements respectifs en matière de lutte contre les effets du changement climatique, pour avancer ensemble et accélérer la réalisation des initiatives visant à renforcer la résilience du continent face aux menaces du dérèglement climatique ;

Soulignant la nécessité d'accélérer l'opérationnalisation de la Commission du Bassin du Congo, à travers la définition des modalités de mise en œuvre du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;

Relevant l'importance de l'élaboration d'un plan d'action global de la Commission du Bassin du Congo de l'Union Africaine ;

**Recommandons :**

**Que le Président de la Commission du Bassin du Congo, poursuive ses efforts d'accélération de l'opérationnalisation de la Commission du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (FBBC) ;**

**Que la Communauté des Etats de l'Afrique Centrale et la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est soient davantage mobilisées en vue d'assurer leur pleine participation aux travaux de la Commission du Bassin du Congo ;**

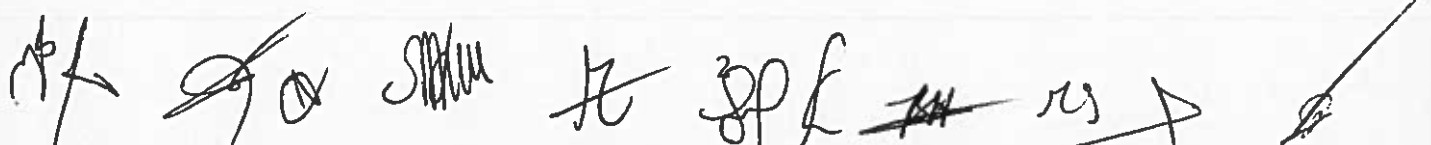
**Que le Fonds Bleu devienne l'instrument financier de la Commission du Bassin du Congo ;**

**Que le Royaume du Maroc, à travers le Centre 4C (Centre de Compétence en Changement Climatique), apporte son appui nécessaire pour la mise en œuvre du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;**

**Que la dénomination « Commission du Bassin du Congo » devienne « Commission Climat du Bassin du Congo » ;**

**Que la prochaine réunion de la Commission soit organisée en marge de la COP23 à Bonn, dont l'ordre du jour sera préparé par la Présidence et notamment dans la perspective de l'organisation d'une Conférence sur la mobilisation financière en janvier 2018 à Davos**

Fait à Brazzaville, le 5 octobre 2017

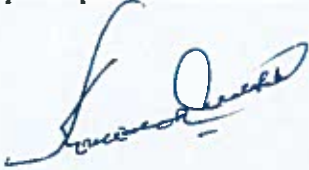


République du Burundi



**Madame Marie Salomé NDABAHARIYE**  
Secrétaire Permanent au Ministre des Finances, du Budget et de la Privatisation du  
Burundi

République du Cameroun



**Monsieur Hamidou KOMIDOR NJIMOLUH**  
Ambassadeur du Cameroun auprès de la République du Congo, Représentant du  
Ministre des Finances de la République du Cameroun

République Centrafricaine



**Monsieur Rubens NAMBAÏ**  
Conseiller du Ministre de l'environnement de la République Centrafricaine

République du Congo



**Madame Arlette SOUDAN-NONAUT**  
Ministre du Tourisme et de l'Environnement de la République du Congo



République Démocratique du Congo



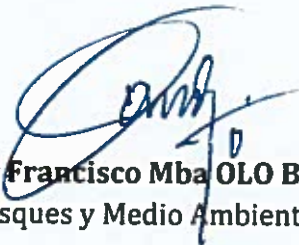
**Dr Amy AMBATOBE NYONGOLO**  
Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République  
Démocratique du Congo

République Gabonaise



**Monsieur Pacôme MOUBELET-BOUBEYA**  
Ministre d'Etat, Ministre de la Forêt de la Mer et de l'Environnement de la République  
Gabonaise

République de Guinée Équatoriale

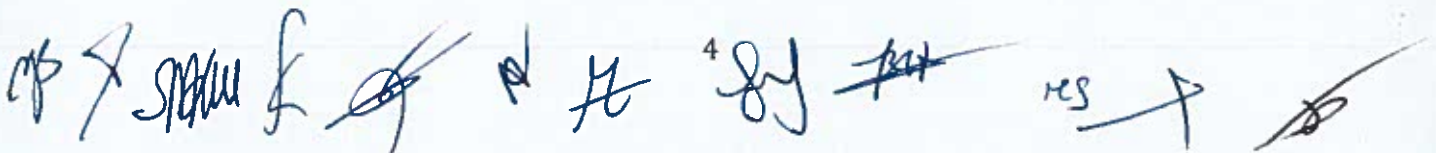


**Monsieur Francisco Mba OLO BAHAMONDE**  
Ministerio de Bosques y Medio Ambiente, Guinea Ecuatorial

Royaume du Maroc



**Madame Nezha EL OUAFI**  
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Énergie et du Développement Durable, Chargée  
du Développement Durable du Royaume MAROC

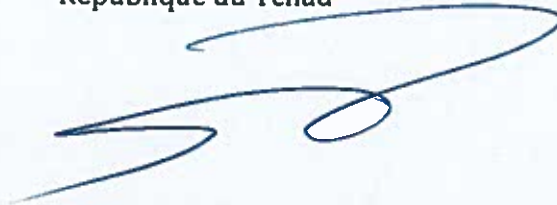


République du Rwanda



**Dr Jean Baptiste HABYALIMANA**  
Ambassadeur du Rwanda auprès de la République du Congo, Représentant le Ministre  
de l'Environnement du Rwanda

République du Tchad



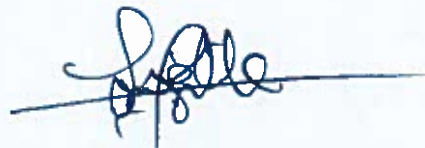
**Dr AHMAT MBODOU MAHAMAT**  
Ministre de l'Environnement et de la Pêche de la République du Tchad

Pour la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale



**Madame Chantale MFOULA M.T**  
Secrétaire Générale Adjointe DIPEM / Communauté Économique des États de l'Afrique  
Centrale

Pour la Communauté de l'Afrique de l'Est



**Eng. Leonidas LADISLAUS KYARUZI**  
Principal Environment and Natural Resources Officer East African Community  
Secretariat

